Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260330-2026_03_30_D45-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 45

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2026 Convocation affichée le : 20 mars 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A. LAMANDA, A-M. BRETEL, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, M. VOLANT LE DEROFF, B. BARBIER, M. CAENES-BARDON, D. MORVAN, E. DE OLIVEIRA-ORIOL. M. QUERE.

Absent excusé :

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 19

Procuration :

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Vente domaine communal
à MCA – ZA Kerdaniou à Plonévez-du-Faou.

Mme le Maire expose à l'assemblée :

- MCA Scop – ZA de Kerdaniou de Plonévez-du-Faou a saisi la commune et a fait une demande de cession d'une partie du domaine communal, aux abords de sa propriété à ZA Kerdaniou - 29530 PLONEVEZ DU FAOU.
- Le cabinet RENEVOT, géomètre-expert à Carhaix, nous a fait parvenir un document d'arpentage.
- Ce document d'arpentage fait apparaître la surface à céder :
- Parcelle section YB n° 487 de 758 m2.
- Cette transaction est proposée au prix de **10,50 € le m2.**

Le Conseil Municipal après cet exposé, et avoir délibéré à l'unanimité :

- Considérant que cette parcelle est enclavée dans la propriété de MCA Scop, et ne servira pas de passage à une autre propriété,
- Décide de vendre à MCA Scop la parcelle d'une surface de **758 m2** au prix de **10,50 € / m2** soit **7 959 €.**
- Autorise Mme le Maire à signer l'acte officiel qui sera confié à l'Etude des notaires du Poher, à CARHAIX-PLOUGUER, dont les frais, ainsi que ceux du cabinet RENEVOT, géomètre-expert à Carhaix, seront à la charge de MCA Scop – ZA de Kerdaniou – 29530 PLONEVEZ DU FAOU.
- La recette de cette vente sera inscrite à l'article 775 du Budget communal 2026.

Pour extrait conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.